

**Séance plénière extraordinaire 2021 - 2024****DATE ET HEURE – LIEU – LISTE DES PRÉSENCES – ORDRE DU JOUR**

Date et heure Lieu	Lundi 17 juin 2024, de 19h30 à 21h10 - Salle paroissiale – Maison de Commune				
Présences	Président de la municipalité	Olivier Cottagnoud	OC	AV	Présent
	Vice-président de la municipalité	Fabien Papilloud	FB	PLR	Présent
	Conseillère municipale	Lydia Moix	LM	LC	Présente
	Conseiller municipal	Stéphane Papilloud	SP	LC	Présent
	Conseiller municipal	Dominique Kuster	DK	AV	Présent
	Secrétaire municipal	Bertrand Fontannaz	BF		Présent
	Membre - Président du Conseil général	Pierre-Michel Venetz	PMV	LC	Présent
	Membre - Vice-président du Conseil général	Jean-Benoît Genoud	JBG	AV	Présent
	Membre - Secrétaire du Bureau - Ecoles	Monique Roh-Roduit	MRR	PLR	Présente
	Membre - Chef de groupe	Florent Favre	FF	LC	Présent
	Membre - Chef de groupe	Alexandre Roh	AR	PLR	Présent
	Membre - membre du Bureau - Ecoles	Chantal Roh	CR	LC	Présente
	Membre - Edilité/urbanisme/territoire	Yannick Berner	YB	PLR	Présent
	Membre - Rapporteur Cogest	Xavier Berthouzoz	XB	AV	Présent
	Membre - Cogest - Relect/rédac.	Nadia Bogo-Aebi	NBA	AV	Présente
	Membre - Relecture/rédaction	Christine Cavallera	CC	PLR	Présente
	Membre - RCO	Alain Coquisart	AC	PLR	Présent
	Membre - RCO	Pascal Coudray	PC	AV	Présent
	Membre - Edilité/urbanisme/territoire	Nihat Curic	EC	LC	Présente
	Membre - RCO	Michel Declercq	MD	LC	Présent
	Membre - Edilité	Adem Durakovski	AD	LC	Présent
	Membre - Cogest	Pietro Falco	PF	LC	Présent
	Membre	Manuel Luis Ferreira	MLF	PLR	Excusé
	Membre - Cogest	Mathieu Fournier	FM	LC	Présent
	Membre - Ecoles	Julien Girod	JG	AV	Présent
	Membre - Rapporteur RCO	Stéphanie Glassey	SG	LC	Présent
	Membre - Cogest	Carole Larmandieu-Pianzola	CLP	PLR	Présente
	Membre - Edilité - Ecoles	Pascale Moos	PM	LC	Présente
Membre - RCO	Pierre-Alain Morard	PAM	AV	Présent	
Membre - Cogest	Cindy Papilloud	CP	LC	Présente	
Membre	Bertrand Pillet	BP	PLR	Présent	
Membre - Président Cogest	Daniel Roh	DR	PLR	Présent	
Membre - Edilité/urbanisme/territoire	Raphaël Roh	RR	AV	Présent	
Membre - RCO - suppl. Cogest	Arnaud Zufferey	AZ	AV	Présent	
Membre - Edilité - Ecoles	Laurent Zufferey	LZ	AV	Présent	
Excusés	Membre - Chef de groupe	Helen Minguely-Coudray	HMC	AV	Excusée
Absents					

## Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière extraordinaire du 4 mars 2024
3. Octroi d'un crédit supplémentaire de 73'000 francs, relatif à la modernisation de l'éclairage public (Rubrique comptable 6150.5010.01)
  - Message du Conseil communal
  - Rapport de la COGEST
  - Discussion et vote
4. Comptes 2023
  - Présentation par l'Exécutif
  - Rapport de la Commission de gestion
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Discussion et vote
5. Informations sur le travail actuel des commissions
6. Divers

## BIENVENUE

Le président, Pierre-Michel Venetz (PMV), ouvre la séance et salue l'assemblée présente. Il fait le tour des groupes pour les présences. 28 personnes présentes. 27 votants. La majorité est réunie, le législatif peut donc délibérer.

Le système d'enregistrement du plénum a été modifiée par Arnaud Zufferey et Pietro Falco.

Jean-Benoît Genoud (JBG) présidera l'assemblée ce soir. Il ouvre le plénum avec quelques mots.

Sabrina Roh, journaliste pour Le Nouvelliste, assiste à la séance.

## 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire, Monique Roh-Roduit (MRR), lit l'ordre du jour.

Tous les groupes entrent en matière et acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

*L'ordre du jour est accepté tacitement.*

## 2. RETOUR SUR LE PV DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE DU 4 MARS 2024

Tous les groupes entrent en matière. Daniel Roh (DR) demande de mettre M. Girod et non Giroud au point 2.

*Le procès-verbal de la séance plénière ordinaire du 4 mars 2024 est accepté à l'unanimité.*

## 3. OCTROI D'UN CREDIT SUPPLEMENTAIRE DE 73'000 FRANCS, RELATIF A LA MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (RUBRIQUE COMPTABLE 6150.5010.01)

Tous les groupes entrent en matière.

## MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Olivier Cottagnoud (OC), le message est parvenu avec la convocation. C'est une modification de la forme juridique par Oiken. Il n'y a pas d'enjeu particulier.

## RAPPORT DE LA COGEST

---

Xavier Berthouzoz (XB) transmet les conclusions de la Cogest **Annexe 1**. La Cogest son préavis de vote favorable à destination du CG pour l'acceptation de l'octroi di crédit supplémentaire demandé. Il s'agit simplement d'une requalification d'un dividende selon une requête du Canton.

**DISCUSSION ET VOTE**

---

*L'octroi d'un crédit supplémentaire de 73'000 francs, relatif à la modernisation de l'éclairage public (Rubrique comptable 6150.5010.01) est accepté à l'unanimité.*

**4. COMPTES 2023**

**PRÉSENTATION PAR L'EXÉCUTIF**

---

OC présente les comptes et récapitulatifs de comparaison avec le budget 2023 et les comptes 2022. Tous les groupes entrent en matière.

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION**

---

Xavier Berthouzoz (XB) présente les conclusions du rapport de la Cogest et recommande au CG l'acceptation des comptes 2023 tels que présentés. **Annexe 2**

OC commente les conclusions sur les eaux potables. Il demande comment la Cogest arrive avec un déficit. Il précise qu'il y a une confusion entre les bénéficiaires et les déficits.

DR explique que leur rapport est normalement relu par le responsable des finances de la Municipalité. Etant donné le retard de remise des comptes par les finances, il n'y a pas eu possibilité matérielle de le faire cette année car il y a eu 2 séances en moins. S'il y a erreur de notre part, nous ferons un avenant comme c'est arrivé auparavant.

OC rétorque que c'est un document à archiver et qu'il ne peut pas l'accepter vu l'erreur. Il recommande de mettre les compétences comptables et financières dans la future Commission de gestion.

JBG fait défiler les slides sur les comptes et demande à l'assemblée d'intervenir immédiatement en cas de besoin.

DR revient sur l'erreur, précise qu'ils étaient 7 à lire ce rapport. Il sera transmis au Bureau. Un erratum sera fait et demande à ce que cette erreur ne préterite pas basement 4 ans de travail de la Cogest.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE**

---

M. Jessie Rudaz, de la Fiduciaire Fidag, présente le rapport de l'audit des comptes annuels. Selon leur appréciation, les comptes sont conformes aux lois et prescriptions. **Annexe 3**

**DISCUSSION ET VOTE**

---

*Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.*

**5. INFORMATION SUR LE TRAVAIL ACTUEL DES COMMISSIONS**

JBG informe que le Bureau a décidé de demandé de la part de commission, un retour sur l'évolution des travaux en cours.

**• COMECOLE : TRAVAUX EN COURS**

---

Laurent Zufferey (LZ) prend la parole. **Annexe 4**

**• COMEDIL : TRAVAUX EN COURS**

---

Yannick Berner (YB) prend la parole.

Raphaël Roh (RR) prend la parole. **Annexe 5**

**• COGEST : TRAVAUX AVEC LA COGEST DE CONTHEY POUR LA STEP**

---

Laurent Zufferey (LZ) prend la parole. **Annexe 6**

**6. DIVERS**

Julien Girod (JG), communique les informations pour la sortie des élus du 30.08.2024. Délai d'inscription au 14 juillet auprès des chefs de groupe respectifs. **Annexe 7**

répond que Florent Favre (FF) demande qu'en est-il du dossier cantine de puis le dernier plénum ? **quoi annexe 8**

Dominique Kuster (DK) répond qu'il y a eu séance avec le président Bonnaz pour ces rénovations importantes. La réparation du toit occupe tout le budget de fr. 300'000.- M. Bonnaz reconnaît que ce n'est pas judicieux d'investir dans la rénovation d'un toit qui n'a aucune fuite. Il est prévu de réactiver le crédit d'engagement de l'an dernier.

Les aménagements de Bresse devraient prêts pour la rentrée. Ceux des Plantys sont encore en phase d'évaluation.

Rien n'a été prévu pour les vestiaires du FC, mis à part quelques petit travaux de maintenance.

Le rapport OIBT n'a ressorti qu'il y avait peut-être besoin de changer une porte. Besoin contesté par M. Bonnaz qui a informé que le rideau était toujours levé.

Chantal Roh (CR) dépose une question écrite concernant un postulat sur les intérêts prioritaires des enfants. **Annexe 9**

MRR demande s'il y aura des bancs publics posés le long de la promenade du torrent ouest de la rue de la Jonction car beaucoup de personnes s'y promènent le dimanche.

Stéphane Papilloud (SP) deux bancs publics sont prévus le long du canal

MRR, ce matin pas d'eau d'irrigation. À son appel à la commune, il lui est expliqué qu'il y a un problème de captage. Elle demande pourquoi la Commune ne se sert pas du service d'annonce pop-up sur les téléphones de la population pour donner aussi ce genre d'informations. Le système ayant coûté pas mal d'argent à la communauté, autant s'en servir pour tenir les citoyens informés des pannes et autres événements ayant lieux sur notre territoire. Le message concernant le fauchage des prés est arrivé un dimanche matin sur téléphone par exemple. Ce n'est que pour donner un exemple.

Stéphane Papilloud (SP) le message sera transmis pour que les annonces de raisons de coupure aient lieu.

Carole Larmarmandieu-Pianzola (CLP) demande où en sont les travaux du sol des gradins aux plantys ?

SP lui répond que tout a été remis en ordre.

RR, l'eau dit que c'est peut-être bien que l'eau soit coupée peut-être vu les pluies de juin. Il s'est dit que c'était peut-être une bonne initiative de ne pas faire tourner des pompes pour rien. Il rencontre le problème de la pourriture dans son jardin parce qu'il a trop d'eau. Peut-être que la Nature fait bien les choses en faisant cette panne.

SP répond que les grandes cultures ont besoin d'un peu plus d'eau qu'un jardin potager.

JMV informe que le vent dessèche énormément. Il y a besoin d'arroser à cause de cela.

MRR, les sols de Vétroz ne sont pas les mêmes sur toute la Commune. Le sien est très bien drainé et exposé au vent, son herbe est jaune malgré les pluies de juin. L'idée de couper l'eau pour prendre la responsabilité à la place de la population de Vétroz quant à savoir s'il est bon ou non d'arroser, n'est pas la bonne chose à faire. Les gens sont tout de même responsable de ce qu'ils font chez eux et pour choisir s'ils veulent ou non arroser. Ce n'est pas à la Commune ni aux Conseillers de décider de ne pas ouvrir les vannes parce qu'il a suffisamment plu de leur point de vue. Ils nous le disent quand il n'y a pas assez d'eau et là c'est un effort général.

DR concernant le rapport des comptes. La Cogest a demandé l'audit des TP plusieurs fois. Pourquoi ne l'est-il pas transmis ?

SP nous sommes en 2024, l'audit a été fait en 2021. Me Fanti a été contracté pour la relecture par rapport à la protection des données.

DR, c'est la 3<sup>ème</sup> fois que le CG demande cet audit.

Arnaud Zufferey (AZ), demande des informations à jour sur les travaux de la T9 et dans les rues du village.

SP, concernant la T9, la partie sud de la route sera terminée à la fin du mois, les places de parcs seront ouvertes. La partie nord laissera 6 places de parcs pour accéder à la poste et pharmacie. Ces travaux devraient aller plus vite qu'au sud, il y a moins de travaux de conduites à faire. Il y a 2 mois de retards. Les autres routes du village sont en ordre mis à part Pré-Fleuri, les autres routes ont reçus leur tapis final. On arrive au terme des travaux dans les petites rues du village.

FF, félicite PMV pour sa nomination de président d'honneur de Swiss Athletics.

OC, parking Concordia, nous louions cette place depuis 2018. Début 2023 nous recevons une indexation pour une augmentation de loyer annuel de 820.- ainsi que des revendications concernant l'entretien et le déneigement. Le CM a pris la décision de résilier le bail afin de le négocier. Nous avons proposé Fr. 20'000.— sans entretien ce qui correspond à Fr. 55.50 par place par mois. La commune avait offert environ Fr. 25'000.-- lors de la création de cette place. Il est important pour une commune d'avoir des places de parcs à destination du public. Il n'est pas important de savoir qui en est le propriétaire.

Action pour des cartes multicourses gratuites, plus de 500 ont été distribuées. Nous rembourserons un maximum de Fr. 100.— pour sur l'abonnement annuel sur la ligne Sion-Martigny.

L'augmentation des voyageurs permet de baisser la participation municipale au déficit de la ligne.

Vétroz a reçu la citation cybersafe après un long travail de labellisation.

Lydia Moix (LM), une jeunesse vétrozaine a été créée fin 2023 et acceptée au sein des sociétés locales de Vétroz.

Les sociétés n'étant pas toujours satisfait des chèques culture et sport, nous avons décidé avec le Conseil de passer au même système que la Commune de Conthey.

Fabien Papilloud (FB), le 20 juin aura lieu Vétroz plage avec la fête de la musique vendredi, celle de l'intégration et l'accueil des nouveaux arrivants.

Le jeudi soir fête de clôture des écoles ouvertes à Bresse.

JBG, la prochaine séance du plénum est repoussée au 28.10.24 en raison des élections communales qui auront lieu le week-end du 13 octobre.

DR dpour le travail de la Cogest, les rapports sont aussi le délai reporté ?

JBG répond oui.

PMV remercie JBG pour son excellent travail.

Il commente qu'il a aussi relu le rapport de la Cogest et a eu peu de temps pour le faire. Qu'il n'y avait que quelques heures pour travailler rapidement, en compagnie de Bertrand Fontannaz, pour vous faire parvenir les documents dans les délais légaux.

Si la Cogest avait pu avoir les comptes avant, la relecture aurait pu être plus approfondie.

JBG clôt le plénum et invite les participants à partager une verrée et une paëlla à l'extérieur.

MRR se permet d'ajouter à l'attention de tous les intervenants qu'ils recevront son traditionnel e-mail pour les annexes au PV que ces documents seront à faire parvenir pour le 15 juillet. Ce qui ne sera pas arrivé ne figurera pas au PV.

La séance est clôt à 21h10

Ainsi fait à Vétroz, le 17 juin 2024

---

Pierre-Michel Venetz

*Président du Conseil général*



Monique Roh-Roduit

*Secrétaire du Conseil général*

